



## PROCOLE CLIENTS – commandes « papier » Remboursement forfaits saison hiver 2020-2021

Chèr(e) fidèl(e) de la station,

Pour donner suite à cette « saison blanche » AGS NATURE a décidé de rembourser l'intégralité de votre forfait saison de l'hiver 2020-2021.

Ce remboursement comprend les éléments suivants :

- Le montant intégral de votre titre de transport (*sauf cas particulier des licenciés des clubs de ski AGS et STM*) ou déduction faite des éventuels remboursements obtenus par votre commune, votre comité d'entreprise ou autres ;
- Le montant de votre assurance Assur'gliss, si vous y avez souscrit.

Seuls les frais de port liés à l'expédition du titre de transport et l'achat de la carte support (*utilisable cet été et/ou l'hiver prochain*) ne sont pas pris en compte.

Afin de procéder au virement nous avons besoin de collecter un certain nombre d'informations. Aussi nous vous prions de bien vouloir remplir la fiche de remboursement ci-jointe en inscrivant clairement les informations demandées. N'oubliez pas de cocher l'acceptation du traitement de vos données, sans quoi nous ne pourrions les utiliser.

Aucun délai n'est instauré mais sachez que le remboursement ne pourra être mis en place que lorsque nous aurons collecté toutes les informations, donc plus vite vous répondez, plus vite vous serez remboursés !

Pour toutes questions spécifiques, les caisses des remontées mécaniques étant actuellement fermées, merci de joindre votre demande sur papier libre ou d'envoyer votre demande à : [caisses.agsnature@gmail.com](mailto:caisses.agsnature@gmail.com)

Toute l'équipe d'AGS NATURE vous remercie de votre fidélité et de votre soutien malgré ces circonstances particulières et difficiles pour tous.

Nous espérons vous retrouver très prochainement sur les pistes du Bike Park ou sur les sentiers de randonnées !

L'équipe d'AGS NATURE

**OUVERTURE DU BIKE PARK de l'Alpe du Grand Serre**  
**Samedi 29 mai 2021**

*Sous réserve des conditions météorologiques*



**A RETOURNER PAR MAIL à [caisses.agsnature@gmail.com](mailto:caisses.agsnature@gmail.com)**  
**ou par courrier à** AGS NATURE – remboursement forfait - 636 route de la Mure – 38 350 LA MORTE

## FICHE DE REMBOURSEMENT SAISON 2020 – 2021

### Vos coordonnées

Nom – Prénom :

.....

Mail : .....

Téléphone : .....

Adresse postale :

.....

.....

### Votre commande

Date : .....

N° de commande : .....

N° DAG : .....

*Cas-particuliers merci de nous indiquer SUR PAPIER LIBRE tous les détails nécessaires pour comprendre votre situation et la traiter du mieux possible*

### Votre Relevé d'Identité Bancaire

Code banque	Code guichet	N° compte	Clé RIB	Domiciliation

IBAN

--	--	--	--	--	--	--

BIC

Conformément à la Loi Informatique et Libertés, son décret n°2019-536 et au Règlement européen 2016/679, nous vous demandons votre consentement pour utiliser ces données ci-dessus afin de traiter le remboursement de votre forfait saison. Ces informations seront conservées pour la durée nécessaire au remboursement et seront détruites 1 mois après. Vous avez des droits sur vos données à caractère personnel. Ils sont décrits sur le site CNIL.fr. Si vous souhaitez exercer ces droits, vous pouvez contacter notre Délégué à la Protection des Données à l'adresse [dpo@agsnature.fr](mailto:dpo@agsnature.fr). Si, après avoir nous avoir contacté, vous considérez que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL

En cochant cette case j'accepte qu'AGS NATURE utilise mes données pour la finalité mentionnée ci-dessus.

**SIGNATURE**